

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

## \* SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Dold Hot Paint silber
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Peinture
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:  
Dold AG  
Lack- und Farbenfabrik  
Hertistrasse 4  
CH-8304 Wallisellen  
Telefon: +41 44 877 48 48  
Telefax: +41 44 877 48 62  
E-Mail: info@dold.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:  
Toxikologisches Zentrum, Zürich  
+41 44 251 51 51, oder 145 (nur Schweiz)

## \* SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/20 08



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn; Nocif

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.



Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.

R10: Inflammable.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 1)

- Système de classification:  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
xylène  
butanol  
éthylbenzène
- Mentions de danger  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H332 Nocif par inhalation.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Conseils de prudence  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

## \* SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- Composants dangereux:

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 2)

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32	xylène Xn R20/21; Xi R38 R10 Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène Xn R20; F R11 Flam. Liq. 2, H225; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	10-<25%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	aluminium en poudre (stabilisée) F R11 Flam. Sol. 1, H228	3-<10%
CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3 Reg.nr.: 01-2119463258-33	naphta lourd (pétrole), hydrotraité Xn R65 R10-66 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304	3-<10%
CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0 Reg.nr.: 01-2119484609-23	butanol Xi R37/38-41 R10-67 Flam. Liq. 3, H226; Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	3-<5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:  
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation:  
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

## \* SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 3)

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

\* **SECTION 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage: 3

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

\* **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**1330-20-7 xylène**

VME () Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

**100-41-4 éthylbenzène**

VME () Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm

Valeur à long terme: 88,4 mg/m<sup>3</sup>, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

**7429-90-5 aluminium en poudre (stabilisée)**

VME () Valeur à long terme: 5\* 10\*\* mg/m<sup>3</sup>

\*pulvérulent \*\*métal

**78-83-1 butanol**

VME () Valeur à long terme: 150 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 4)

- Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

## \* SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme: Liquide  
Couleur: Selon désignation produit

- Odeur: Caractéristique

- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH: Non déterminé.

- Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.  
Point d'ébullition: 137 °C

- Point d'éclair: 25 °C (DIN 53213)

- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

- Température d'inflammation: 430 °C (DIN 51794)

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Limites d'explosion:

Inférieure: 1,0 Vol %  
Supérieure: 7,8 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C: 9,5 hPa

- Densité à 20 °C: 1,005 g/cm<sup>3</sup> (DIN 53217)

- Densité relative: Non déterminé.

- Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 5)

- Vitesse d'évaporation Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
- Viscosité:
  - Dynamique: Non déterminé.
  - Cinématique à 20 °C: 23 s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
  - VOC (CE) 72,81 %
  - VOCV (CH) 72,81 %
- Teneur en substances solides: 31,9 %
- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

## \* SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone

## \* SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

### **1330-20-7 xylène**

Oral LD50 8700 mg/kg (rat)

### **100-41-4 éthylbenzène**

Oral LD50 3500 mg/kg (rat)

Dermique LD50 15500 mg/kg (lapin)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Nocif  
Irritant

## \* SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 6)

- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Catalogue européen des déchets  
08 01 11\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## \* SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 No ONU  
ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies  
ADR 1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640E  
IMDG, IATA PAINT
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport  
ADR



- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3

- IMDG, IATA



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3
- 14.4 Groupe d'emballage III
- ADR, IMDG, IATA III
- 14.5 Dangers pour l'environnement:  
Marine Pollutant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Attention: Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No EMS: F-E, S-E
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:

- ADR
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

- IMDG
- Limited quantities (LQ) 5L
- "Règlement type" de l'ONU: UN1263, PEINTURES, Dispositions spéciales 640E, 3, III

(suite page 8)



## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2014

Numéro de version 36

Révision: 16.07.2014

Nom du produit: Dold Hot Paint silber

(suite de la page 7)

## \* SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Classe Part en %
- NK 50-100
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## \* SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H228 Matière solide inflammable.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Acronymes et abréviations:
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
- Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
- Flam. Sol. 1: Flammable solids, Hazard Category 1
- Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
- Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
- STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
- Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente